



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prise en charge

Question écrite n° 124488

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur la possibilité pour les Français résidant à l'étranger de se faire soigner dans notre pays avec prise en charge par la sécurité sociale, alors que ces personnes ne paient pas d'impôt en France. Il lui demande quelles sont les raisons de cette générosité.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124488

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13182

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)